LE PROGRÈS
www.leprogres.fr
Pays : France
Périodicité : Quotidien
OJD : 198324
Edition : Edition du Roannais

Date : 26 JAN 18

LE COTEAU HANDICAP

La natation s'invite à la première rencontre départementale de sport adapté

Les rencontres départementales de sport adapté, organisées par le Comité départemental du sport adapté de la Loire (CDSA 42), ont repris mercredi, à la piscine d'hiver.

■ **Les nageurs sont concentrés avant le départ.** Photo Michel KOHLER

Pour cette première rencontre 2018, la natation était au programme, avec une bonne quarantaine de jeunes sportifs venus se confronter sur différentes distances en fonction de leurs catégories.

Différentes disciplines et des séjours sportifs

Une médaille a été remise aux trois premiers nageurs de chaque catégorie, ainsi qu'un trophée aux formations victorieuses des relais quatre fois 25 mètres et quatre fois 50 mètres nage libre. Les participants étaient issus des structures spécialisées du Château d'Aix, Taron, Maison d'Aix et Forez, OVE André-Romanet, IME Perce Neige et FAM Jardin d'Asphodèle. Le prochain rendez-vous sera organisé par l'Association roannaise de sport adapté (ARSA) en partenariat avec CDSA 42, sous forme d'un parcours aquatique, le 7 février, au Nauticum de Roanne.

Par ailleurs, la plupart de ces licenciés participent à la quasi-totalité des disciplines présentes lors des rencontres départementales. Cette multiplicité demande aux éducateurs d'aborder l'apprentissage de diverses disciplines sportives afin de développer, chez les jeunes, certaines notions, notamment la concentration, ou encore la répétition de gestes nécessaires à l'apprentissage. Mais le CDSA 42 ne se résume pas seulement à l'organisation de rencontres départementales. Depuis cette année, des séjours sportifs sont aussi proposés. Ces derniers sont, pour l'instant, réservés aux adultes, mais, à l'avenir, ils seront élargis à un plus grand public.

INFO Le prochain week-end, ouvert à sept personnes, aura lieu à Clermont-Ferrand, du 30 mars au 1er avril, avec, au programme, randonnée, VTT électrique, ainsi que la visite du site de Vulcania.
www.comiteloiresportadapte.com

Tous droits réservés à l'éditeur

L'ESSOR DE LA LOIRE
Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 3291

Date : 26 JAN 18

Verser la taxe d'apprentissage à Adapei Loire

Depuis la loi du 5 mars 2014 – Article L 6241-10 du code du travail portant sur la réforme de la taxe d'apprentissage, les établissements tels que les IMPRO et les ESAT sont habilités à percevoir jusqu'à « 26% du montant de la taxe due au titre de la fraction Barème ».

Comment est utilisée votre taxe d'apprentissage ?

- Acheter du matériel dans le cadre d'activités pédagogiques telles que l'atelier cuisine, l'atelier bois, l'atelier informatique...
- Mettre à disposition des heures d'éducateurs techniques spécialisés permettant ainsi d'accéder à une autonomie plus importante.
- Étendre nos activités afin de répondre au mieux aux aspirations professionnelles des personnes accueillies.
- Soutenir le parcours professionnel des personnes en situation de handicap qui sont au travail.

Comment verser votre taxe d'apprentissage ?

Si vous n'avez pas reçu directement votre dossier, il est important de prendre contact avec un organisme collecteur tel que la CCI, l'AFDAS...afin d'obtenir un bordereau de déclaration.

En fin de bordereau, il est important de préciser le nom de l'établissement que vous souhaitez directement soutenir et notifier le montant que vous souhaitez lui verser. Découvrez l'ensemble des établissements **http://www.adapei42.fr/soutenir-adapei-loire/verser-taxe-apprentissage/**

Attention, être redevable de la Taxe d'apprentissage signifie que vous devez vous en acquitter avant le 28 février de l'année

Tous droits réservés à l'éditeur

LE PAYS
ROANNAIS
Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 18851

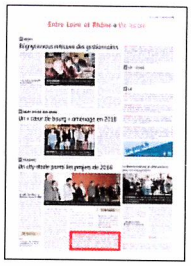

Date : 18 JAN 18

DES JOURNÉES AVEC LES ÂNES PROPOSÉES PAR PETITS SABOTS ET GRANDES OREILLES. Comme pour un groupe de huit résidents d'un foyer de l'Adapei de Feurs, accueilli pour la troisième fois, l'association Petits Sabots et Grandes Oreilles propose des journées à l'approche des ânes, avec entretien-contact, câlins, pique-nique en commun et balade en calèche. Toute personne intéressée peut contacter l'association pradinoise au 06.06.50.72.31.

Tous droits réservés à l'éditeur